BLOCS-PORTES PALIERS NEUFS

1V EI30 - ISOBLINDE 40 BP1 - HUISSERIE PROFEU

Référence Commerciale : 1V ISOBLINDE 40 BP1

MBE-016

PV FEU : EFR-18-001424
PV ACOUSTIQUE : 404/14/38/2
EFFRACTION : A2P BP1
Stabilité : 3(b) suivant EN12219

FEU : EI_2 30 / R/V
ACOUSTIQUE : R_w (C ; Ctr) = 43(-2 ; -5)
Avec seuil R_A=41dB
THERMIQUE : Amb. int. = 1,9 W / m².K

CERTIFICAT A2P : 4.27

SOLUTIONS DE MISE EN ŒUVRE	« A l'avancement » sur cloisons sèches à plaques de parement plâtre, classées EI60 et bénéficiant d'un niveau de sécurité adapté
HUISSERIE	Bâti ou huisserie en acier d'épaisseur 15/10, feuillure avec joint d'étanchéité à l'air Seuil suisse acier
VANTAUX	Épaisseur 40 mm Cadre bois exotique ou européen Âme avec 2 tôles Joint intumescent en traverse haute **Masse surfacique du vantail seul** (sans équipements) : 43kg/m²
FERRAGE	3 ou 4 paumelles de 130 antidégondage Serrure multipoint A2P*
DOMAINE DIMENSIONNEL (Vantaux en mm)	Hauteur : 1940 à 2300 Largeur : 800 à 1030
FINITIONS	Fibre : Brute ; Prépeinte ; FIBER / Stratifié : Lisse ; Rainuré / Placage

VARIANTES ADMISES

Possibilité de remplacer le seuil suisse acier par :

- **Seuil suisse bois (R_A = 41 dB)**
- **Joint balai (R_A = 40 dB**
- **Plinthe ATHMER (R_A = 39 dB)**

Quincailleries :

- Serrure AM A2P* 3 Points 3 coffres (série M57)
- Serrures multipoints A2P* ou A2P**
  (VACHETTE série 5000-5900 ; BRICARD 8161-8162)
- Serrures multipoints A2P*** (VACHETTE série 5000)
- Serrures multipoints axe à 120 mm A2P* ou A2P**
  (AM série M57 - VACHETTE série 5000-5900 A120 XL SGN1 ou SGN2 - BRICARD 8121-8122)
- Serrures VACHETTE 5090 (5 points - 5 coffres) SPN1 A2P* et SGN2 A2P**

Liste non exhaustive, autres modèles compatibles, nous consulter.

- Comment définir son cylindre ? (MBO-052-01)
- Microviseur (position standard à 1500 mm du bas de porte)
- Ferme-porte en applique DORMA / GROOM / ISEO

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR* A+ A+ A B C

PEFC/10-31-2004 *(uniquement sur demande)*

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)